

Maroc : Le quotidien des migrants en situation irrégulière se complique face au coronavirus

24.03.2020 | Maroc : Le quotidien des migrants en situation irrégulière se complique face au coronavirus

Six associations interpellent les autorités pour que les migrants en situation irrégulière soient inclus aux dispositions prises par l'État pour les populations les plus précaires.

Ce sont les oubliés du confinement et des restrictions qu'il impose. Depuis que le ministère de l'Intérieur a déclaré, jeudi 19 mars au soir, l'état d'urgence sanitaire générale dans tout le Maroc, décrétant ainsi le confinement total à domicile, le quotidien des migrants en situation administrative irrégulière s'est particulièrement durci.

A une exception près, et pas des moindres : «Le seul point positif de ce coronavirus pour les migrants, c'est que les attaques des forces auxiliaires ont cessé. Avant, les opérations de police menées contre leurs campements étaient presque quotidiennes», souligne Omar Naji, vice-président de la section de Nador de l'Association marocaine des droits humains (AMDH), contacté par Yabiladi. Ce dernier précise que

les migrants ont quasiment déserté le mont Gourougou, où ils se réfugiaient autrefois, pour s'installer dans d'autres forêts et terrains vagues. Ils tentent de s'approvisionner en nourriture dans de petits commerces à proximité de leurs campements, dans les douars notamment.

La cessation des opérations de police – qui n'est que temporaire – est leur seul répit. «Pour le reste, rien n'a changé. Les contraintes liées au déplacement s'accumulent pour eux. Les transports étant suspendus, les migrants qui veulent rejoindre Nador depuis les autres régions du Maroc ne le peuvent pas», indique Omar Naji. A ces difficultés s'ajoute la diminution drastique des aides qui leur étaient auparavant fournies par les associations locales, notamment pour se soigner ou construire leurs abris. «Les associations n'ont pas totalement cessé leurs activités, mais se déplacent beaucoup moins à cause du confinement», observe encore Omar Naji.

Inclure les populations migrantes dans les dispositions prises par l'État

«Les ONG internationales sont débordées, notamment Caritas», abonde Saïd Tbel, responsable de la commission centrale immigration et droit d'asile à l'AMDH. Au Maroc, Caritas soutient 4 000 migrants par an dans le cadre d'actions de santé, de formation professionnelle et de psychologie. «Au vu du contexte, nous interpellons les autorités – le gouvernement, le ministère de l'Intérieur, l'Etat dans sa globalité – pour que les migrants en situation régulière mais dont les cartes de séjour ne sont plus valides puissent toujours s'en servir, en attendant la reprise des activités administratives», revendique Saïd Tbel.

Pour rappel, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a décidé de suspendre, à compter de mercredi 18 mars et pour une durée de quinze jours renouvelables, le travail au sein des centres d'enregistrement des données identitaires et des services de contrôle des étrangers. Six associations de défense des migrants, dont le Conseil des migrants subsahariens au Maroc (CMSM) et l'Organisation démocratique des travailleurs immigrés au Maroc (ODTI), réclament toutefois, dans un communiqué rédigé dimanche 22 mars, «la prolongation automatique des cartes de séjour jusqu'à la fin de la période du confinement».

Ces associations, qui travaillent en collaboration avec plusieurs migrants de différentes nationalités, soulignent également que ces derniers «n'ont pas accès à des informations complètes et exactes, ce qui engendre la panique et l'incompréhension dans ces communautés». Elles demandent «au gouvernement de bien vouloir traduire en anglais et en français les différents communiqués officiels ainsi que tous les documents nécessaires en cette période de confinements (par exemple le formulaire «autorisation de sortie»). Ceci facilitera l'accès à l'information et limitera le partage des fausses informations».

Enfin, elles insistent sur la nécessité de «garantir l'accès aux soins et aux services de santé sans discrimination pour les personnes ayant des cartes de séjour ou pas, dans les hôpitaux publics et centres de santé, et d'assurer l'accès à l'information dans les hôpitaux publics (traduction, accompagnement et suivi)».

Source

:

<https://www.yabiladi.com/articles/details/91135/maroc-quotidien-migrants-situation-irreguliere.html>